

VINGTIÈME de l'année 1755

DEPARTEMENT du HAINAUT. SUBDELEGATION de Cambrai PAROISSE de Prémont

ROLLE fait par Nous LOUIS GUILLAUME DE BLAIR, Chevalier, Seigneur DE NOISEMONT & COURTEMANCHE, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, Intendant de Justice, Police & Finances de la Province du Hainaut, Pays d'entre Sambre, Meuse & d'outre-Meuse, Cambrai & Comté de Cambresis, St. Amand, Mortagne & Dépendances, des Sommes qui doivent être levées en la présente année 1755 en exécution de l'Edit du mois de May 1749 & de l'Arrêt du Conseil du 24 Janvier dernier, sur tous les Biens-fonds, Maisons, Seigneuries, Fiefs, Censes, Fermes, Domaines, Terres, Prez, Bois, Marais, Pacages, Usages, Etangs, Rivières, Moulins, Forges, Fourneaux & autres Usines, Cens, Rédévances, Dismes, Champarts, Droits seigneuriaux, Péages, Passages, Droits & autres Biens situés & possédés dans la paroisse de Prémont par les Propriétaires ou Usufruitiers, Nobles ou Roturiers, Privilégiés ou non Privilégiés, même les Apanagistes, Engagistes, & tous Ecclésiastiques & Bénéficiers, Communautés Ecclésiastiques, Séculiers & Réguliers, Marguilliers des Fabriques, & Confréries, Administrateurs des Hôpitaux, &c. pour le Vingtième du revenu desdits Biens, ainsi qu'il ensuit.

NAUTRE des BIENS.	VALEURS en fonds.	Produit du revenu annuel	Grains & leur mesure.	Poids	Evaluation	
1 de Terre. 1 de Prez. 1 de Lins. 1 de Colsats. 1 de Bois. 1 de Pâtures.			1 de Bled froment. 1 de Métillon. 1 de Soucrion. 1 d'Avoine 1 de Colsats. 1 de Lins.			
Noms, surnoms, qualités & demeures des Propriétaires & Usufruitiers, nature & qualité des Biens-fonds qu'ils possèdent.				Revenu annuel de chaque détemption	Sommes dûes pour le Vingtième	
				Patards	Florins	Patards
1 Madame Labesse de Servac deumerante à Saint-Quentin ; 50 mencaudées de terre en bois louées à Charles VINCHON moy. Payera douze florins dix paratds				250	12	10
2 Pierre DUMOUTIER ; 3 boittelées de jardin amazée mémoire, 4 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera douze patards				12		12
3 Le dit DUMOUTIER ; 4 mencaudées de terre louées à Jean Charles ASSELIN moy Payera quatorze patards				14		14
4 Le dit DUMOUTIER ; 4 mencaudées de terre louées à Toussaint PREVOST moy. Payera quatorze patards				14		14
5 L'Eglise du dit Lieu ; 48 mencaudées de terre louées à Pierre DUMOUTIER moy. Payera sept florins dix patards				150	7	10
6 Jacques AUBERT ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 3 mencaudées 1/2 de jardin estimées Payera douze patards				12		12
7 La veuve Charles LEDUC ; 6 mencaudées 1/4 de terre louées à Jacques AUBERT moy. Payera vingt deux patards				22	1	2
8 Mr DEMOUCHIN ; 28 mencaudées de terre louées à Jacques AUBERT par le bail du 20 décembre 1749 devant QUENLIN moy. 32 mencaudées de bled évaluées à la somme de Payera quatre florins et trois patards				83	4	3
9 L'Eglise du dit Lieu ; 12 mencaudées de terre louées à Jacques AUBERT moy. Payera quarante huit patards				48	2	8
10 Jean François BLUTTE ; une mencaudée de jardin mémoire, 15 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera quarante cinq patards				45	2	5
11 L'abbaye de Servacq ; 33 mencaudées de terre louées Jean François BLUTTE moy. Payera sept florins				140	7	
12 La veuve de Nicolas BLUTTE ; une boittelée de jardin amazée mémoire, 4 mencaudées de terre qu'elle occupe estimées Payera douze patards				12		12
13 L'abbaye de Servacq ; 33 mencaudées de terre louées à la dite veuve BLUTTE moy. Payera sept florins				140	7	
14 Jean Charles BLUTTE ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 6 mencaudées 1/2 de terre qu'il occupe estimées Payera vingt patards				20	1	
15 L'abbaye de Servacq ; 34 mencaudées de terre louées au dit BLUTTE moy. Payera sept florins				140	7	
16 L'abbaye Duverger ; 120 mencaudées de terre louées à Nicolas BLUTTE et Jean Charles BLUTTE par bail du 31 décembre 1744 devant MARTINAGE moy. 240 patards et 240 patards de pot de vin ce qui fait pour la 9e partie 26 Payera treize florins six patards				266	13	6
17 L'abbaye d'Heuchin ; 12 mencaudées de terre louées Jean Charles BLUTTE moy. Payera trois florins				60	3	
18 Michel CRINON ; 6 pintes de jardin amazée mémoire, 6 pintes de terre qu'il occupe estimées Payera deux patards				2		2
19 Les Pauvres dudit Lieu ; 15 mencaudées de terre louée audit CRINON Mémoire						
20 L'Eglise dudit Lieu ; 8 mencaudées de terre louées à Michel CRINON moy. Payera trente patards				30	1	10
21 La veuve de Charles BLUTTE ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 3 mencaudées 1/2 de terre qu'elle occupe estimées Payera onze patards				11		11
22 L'Eglise dudit Lieu ; 3 mencaudées 1/2 de terre louées à la dite Veuve BLUTTE moy. Payera seize patards				16		16
23 Antoine CHOQU ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 12 mencaudées de terre qu'elle occupe estimées Payera trente six patards				36	1	16
24 Jean HOCQUET ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 10 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera trente patards				30	1	10
25 Pierre LEDUCQ ; 1/2 mencaudées de jardin amazée mémoire et 4 mencaudées de terre estimées Payera douze patards				12		12

26	Mr le Marquis de Besselaev ; 368 mencaudées 3 boittelées de terre louées à Pierre LEDUC et autres par bail du 26 aout 1745 devant BAUCHELIN moy. 200 mencaudées de bled évalué 520 patards et 105 partards pour pot de vin ce qu'il faut pour la 9e partie 12 patards Payera vingt six florins et douze patards	532	26	12
27	Jacques DELEBAR ; 1/2 mencaudé de jardin amazée louée à la veuve Charles Antoine LEDUC par bail du 17 janvier 1747 moy. Payera huit patards	8		8
28	Jean François DELACOURT ; 6 mencaudées 1/4 de terre louée à la dite veuve LEDUC par bail du 1er aout 1750 moy. 10 mencauds 5 pintes de bled évaluée Payera vingt sept patards	27	1	7
29	La veuve Charles Antoine LEDUC ; 4 mencaudées moins 1/4 de terre qu'elle occupe estimées Payera douze patards	12		12
30	L'Eglise dudit Lieu ; 6 mencaudées de terre louées à laditte veuve LEDUCQ moy. Payera vingt quatre patards	24	1	4
31	La veuve Jean Baptiste CONSTANTIN ; une mencaudée de jardin amazée avec une brasserie estimées deduction faite du quart la somme de 20, plus 15 mencaudées de terre qu'elle occupe estimées 45	65	3	5
32	Payera cinquante six patards			
33	Le S. MAIRESSE ; 17 mencaudée de terre louées à ladite Veuve CONSTANTIN moy. Payera quatre florins	80	4	
34	Germain VILLAIN ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, une mencaudée 1/2 de terre en jardinage estimées Payera six patards	6		6
35	Les Pauvres du dit Lieu ; 55 mencaudées de terre louées à Germain VILLAIN cy. Mémoire			
36	Jean VILLAIN ; une mencaudée de jardin amazée mémoire, 15 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera quarante cinq patards	45	2	5
37	La veuve de Charles VILLAIN ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 1/2 mencaudée de terre qu'elle occupe estimées Payera 2 patards	2		2
38	Les Pauvres du dit Lieu ; 30 mencaudées de terre louées à la veuve Charles VILLAIN Mémoire			
39	L'Eglise du dit Lieu ; 16 mencaudées de terre louées à la ditte veuve VILLAIN moy. Payera trois florins et quatre patards	64	3	4
40	Jacques AUBERT ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, une mencaudée de terre qu'il occupe estimée Payera trois patards	3		3
41	L'Eglise du dit Lieu ; 6 mencaudées 1/2 de terre louées à Jacques AUBERT moy. Payera vingt six patards	26	1	6
42	Germain de BAILLIEUX ; une mencaudée de jardin amazée mémoire, 11 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera trente trois patards	33	1	13
43	Claude de BAILLIEUX ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 7 mencaudées 1/2 de terre qu'il occupe estimées Payera vingt deux patards	22	1	2
44	Nicolas LANGLET ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe estimée Mémoire			
45	La veuve de Jacques DOBANTON ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'elle occupe cy Mémoire			
46	Pierre Philippe FREMONT ; 3 boittelées de jardin amazées mémoire, 4 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera douze patards	12		12
47	Louis POTELLE ; une pinte 1/2 de jardin amazée mémoire, une mencaudée 3 boittelés de terre qu'il occupe estimées Payera six patards	6		6
48	Jean CRINON ; une boittelée de jardin amazée mémoire, 4 mencaudées 1/2 de terre qu'il occupe estimées Payera quatorze patards	14		14
49	Gaspard CRINON ; 2 pintes de jardin amazées mémoire, 6 boittelées de terre estimées Payera cinq patards	5		5
50	Jean MAIRESSE ; 2 pintes de jardin amazées qu'il occupe cy Mémoire			
51	Michel TORDEUX ; 2 pintes de jardin amazées Mémoire			
52	Nicolas FONTAINE ; 2 pintes de jardin amazées qu'il occupe estimées Mémoire			
53	Jean François MORETZ ; 3 pintes 1/2 de jardin amazées qu'il occupe cy Mémoire			
54	Pierre BOUDINIER ; 3 pintes de jardin amazées cy Mémoire			
55	Jacques DUBOIS ; 2 pintes de jardin amazée mémoire, 2 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera six patards	6		6
56	Claude DUQUENNE ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
57	Antoine MATHIEU ; 1/2 mencaudée de jardinage amazée mémoire, 4 mencaudées 1/2 de terre qu'il occupe estimées Payera quatorze patards	14		14
58	Toussaint PREVOST ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
59	Louis LEGROS ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
60	Pierre LANGLET l'Ainé ; 2 pintes 1/2 de jardin amazées qu'il occupe cy Mémoire			
61	Charles FONTAINE pour son oncle ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			

62	Les héritiers de Louis MATHIEU ; une boittelée de jardin amazée mémoire, 4 mencaudées de terre qu'ils occupent estimées Payera douze patards	12		12
63	Jean Jacques CARDON ; 3 pintes de jardin amazées louées à Marie Louise ROUSSEL par bail du 28 juin 1748 devant LEDUC moyennant Payera quinze patards	15		15
64	Jean DELACOURT ; 2 pintes 1/2 de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
65	Pierre HUTIN ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
66	Claude VILLAIN ; une pinte de jardin amazée mémoire, une mencaudées 1/2 de terre estimées Payera cinq patards	5		5
67	Jean Baptiste FORMARIEZ ; 2 pintes 1/2 de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
68	Jean BOULLEAU ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
69	François FORMARIEZ ; une pinte 1/2 de jardin amazée mémoire, plus 1/2 mencaudée de terre qu'il occupe estimée Payera deux patards	2		2
70	Antoinette PIETTE ; une pinte de jardin amazée qu'elle occupe cy Mémoire			
71	Pierre LANGLET le Jeune ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe estimée Mémoire			
72	Nicolas POTELLE ; 3 pintes 1/2 de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
73	Charles LEDUCQ ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 4 mencaudées 1/4 de terre qu'il occupe estimées Payera treize patards	13		13
74	Paschal Joseph BERA ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
75	Pierre François RICHEZ ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
76	Jean DEMARQUE ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
77	Le dit DEMARQUE ; une maison et jardin louée à Joseph DOUAILLY par bail du 20 juin 1742 moyennant Payera trente six patards	36	1	16
78	Michel DEFREMONT ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, plus une mencaudée 1/2 de terre qu'il occupe estimées Payera cinq patards	5		5
79	L'Eglise du dit Lieu ; 7 mencaudées de terre louées audit DEFREMONT moy. Payera vingt huit patards	28	1	8
80	Pierre DRUON ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, une mencaudée 1/2 de terre qu'il occupe estimée Payera cinq patards	5		5
81	Michel LEDUCQ ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
82	Jean DRUON ; une boittelée de jardin amazée mémoire, 2 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera six patards	6		6
83	La veuve Jean Louis VILBERT ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 2 mencaudées de terre estimées Payera six patards	6		6
84	Jacques DOBANTON ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, une mencaudée de terre qu'il occupe estimée Payera trois patards	3		3
85	Jean François CHAMPION ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			
86	La veuve Pierre DOBANTON ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, une mencaudée 3/4 de terre qu'elle occupe estimée Payera six patards	6		6
87	Michel DOBANTON ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 4 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera douze patards	12		12
88	La veuve Jean Baptiste MAIRESSE ; 2 pintes de jardin amazée qu'elle occupe estimée Mémoire			
89	Charles DELMAIRE ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
90	Jacques DELACOURT le père ; 3 pintes de jardin amazée mémoire, une mencaudée 1/2 de terre qu'il occupe estimées Payera cinq patards	5		5
91	Pierre Nicolas HENNE ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
92	La veuve Pierre DESTEUQ ; 3 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
93	Charles COURTIN ; deux pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
94	Pierre POTELLE ; 2 pintes de jardin amazée mémoire, une mencaudée de terre qu'il occupe estimée Payera trois patards	3		3
95	Pierre Antoine CRINON ; une pinte 1/2 de jardin qu'il occupe cy Mémoire			
96	Jean Baptiste PIETTE ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 4 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera douze patards	12		12
97	Jean François CRINON ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			

98	Jacques DELACOURT le Jeune ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 2 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera six patards	6		6
99	Jean WARNET ; 7 boittelées de terre louées à Jean François DELACOURT par bail du 19 juin 1746 moy. 2 mencauds de bled évalués Payera cinq patards	5		5
100	Jean François DELACOURT ; une boittelée 1/2 de jardin amazée mémoire, plus 5 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera quatre patards	4		4
101	Jean François BLUTTE le Jeune ; une boittelée de jardin mémoire, plus 3 mencaudée 1/2 de terre qu'il occupe estimées Payera onze patards	11		11
102	Pierre PETITHOMME ; 2 pintes de jardin amazée mémoire, d'une forge qu'il fait valoir Mémoire			
103	Pierre VILLAIN ; 1/2 mencaudée de jardin amazée d'une forge qu'il fait valoir mémoire, 4 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera douze patards	12		12
104	Charles Louis DUMONT ; 3 pintes de jardin amazées mémoire, 4 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera douze patards	12		12
105	La veuve Jean Baptiste MAIRESSE ; une pinte de jardin amazée mémoire, une boittelée de terre qu'elle occupe estimée Payera deux patards	2		2
106	Charles MAIRESSE le Jeune ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
107	Jean COLLART ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 1/2 mencaudée de terre qu'il occupe estimées Payera deux patards	2		2
108	La veuve Charles ASSELIN ; 3 pintes de jardin amazées mémoire, 1/2 mencaudée de terre estimée Payera deux patards	2		2
109	Jacques CORDELETTE ; une boittelée de jardin amazée Mémoire			
110	Michel DESTEUCQ ; une boittelée de jardin amazée mémoire, une boittelée de terre qu'il occupe estimée Payera deux patards	2		2
111	Jacques CRINON ; 3 pintes de jardin amazée mémoire, 3 boittelées de terre estimées Payera trois patards	3		3
112	Henry VILLAIN ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe estimée cy Mémoire			
113	Claude VILLAIN ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
114	Jean Baptiste CAPLET ; 2 pintes de jardin amazées qu'il occupe cy Mémoire			
115	Charles CARDON ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
116	Charles MAIRESSE l'Ainé ; une boittelée de jardin amazée mémoire, 1/2 mencaudée de terre qu'il occupe cy Payera deux patards	2		2
117	Jacques PIETTE ; 3 boittelées de jardin amazée mémoire, 2 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera six patards	6		6
118	Antoine LEFRERE ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
119	Jean Charles ASSELIN ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 3 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera neuf patards	9		9
120	Pierre DOBANTON ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
121	Louis LONGUE ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
122	Charles HUTIN ; 3 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
123	Jean François VILLAIN ; 2 boittelées de jardin amazée mémoire, une mencaudée 1/4 de terre qu'il occupe estimée Payera quatre patards	4		4
124	Jean QUENNESSON ; un jardin amazée mémoire, 6 boittelées de terre qu'il occupe estimées Payera cinq patards	5		5
125	Antoine LEMPEREUR ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
126	Nicolas SEURY ; 3 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
127	Jean Charles SEURY ; 3 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
128	Pierre ASSELAIN ; 3 pintes 1/2 de jardin amazée mémoire, 5 boittelées de terre qu'il occupe estimées Payera quatre patards	4		4
129	Jean François LORQUIN ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
130	Philippe DEMARCO l'Ainé ; une pinte 1/2 de jardin amazée mémoire, 3 boittelées de terre qu'il occupe estimées Payera trois patards	3		3
131	Antoine LACHERE ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
132	Jacques DOBANTON ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
133	Antoine SART ; 3 pintes 1/2 de jardin qu'il occupe cy Mémoire			
134	Amand DELACOURT ; 7 pintes de jardin amazée qu'il occupe Mémoire			

135	Jean LABBE ; 3 pintes 1/2 de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
136	Charles RICHEZ ; une pinte de jardin amazée Mémoire			
137	Jean FONTAINE ; 1 mencaudée de jardin amazée mémoire, 1/2 mencaudée de terre qu'il occupe estimée Payera deux patards	2		2
138	Nicolas GARDEL ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
139	Jean Jacques BELLIEZ ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
140	Pierre SEVERIN ; 6 pintes de jardin amazée mémoire, 6 pintes de terre qu'il occupe cy Payera deux patards	2		2
141	Jean Baptiste GIVRY ; 1/2 mencaudée de terre amazée mémoire, une mencaudée de terre qu'il occupe estimée Payera trois patards	3		3
142	Pierre Philippe FONTAINE ; 5 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
143	Jean François ASSELAINE ; 3 pintes de jardin amazée mémoire, une boittelée de terre qu'il occupe estimée Payera deux patards	2		2
144	Jean Baptiste GRIER ; 7 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
145	Louis DEMARCO ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
146	Jean Charles BANTIGNY ; une pinte et demy de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
147	Pierre TORDEUX ; une pinte 1/2 de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
148	Pierre Nicolas RICHEZ ; 1/2 mencaudée amazée qu'il occupe cy Mémoire			
149	Antoine DEMARCO ; 3 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
150	Jacques DUQUESNE ; 1/2 mencaudée de jardin qu'il occupe cy Mémoire			
151	Claude HENNOT ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
152	Joseph BAZIN ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 3 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera neuf patards	9		9
153	Claude BALASSE ; 6 pintes de jardin amazée mémoire, 6 pintes de terre qu'il occupe estimées Payera deux patards	2		2
<i>Erreur fait par le greffier : de 153 à 164 manquant</i>				
164	Le dit BALASSE ; un jardin louée à Antoine SART par bail du 2 novembre 1747 moy. Payera quatre patards	4		4
165	Joseph DELBARRE ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
166	Jacques VILLAIN ; une boittelée de jardin amazée mémoire, une mencaudée de terre qu'il occupe estimée Payera trois patards	3		3
167	Jean RICHEZ ; 5 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
168	Pierre DELAFORGE ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
169	La veuve Jacques LONGUE ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
170	Antoine DELARUELLE ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
171	Jacques DEGREMONT ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
172	Charles GAILLIEZ ; 7 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
173	Charles DUQUESNE ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
174	Nicolas VILLAIN ; 9 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
175	Claude BAZIN ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
176	Jean Baptiste GIVRY ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
177	Les enfants Charles DUQUESNE ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
178	Michel DUQUESNE ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
179	Pierre BAZIN ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
180	Jean FLAMENT ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
181	Jacques BRIATTE ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
182	Jean LENGLET ; 6 pintes de terre amazée mémoire, 6 pintes de terre qu'il occupe estimées Payera deux patards	2		2

183	Jean DELCROIX ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
184	Louis LONGUE le Jeune ; 2 pintes de jardin qu'il occupe cy Mémoire			
185	Les héritiers de Charles CLAVEZ ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 4 mencaudées 1/2 de terre qu'ils occupent estimées Payera quatorze patards	14		14
186	Charles PRUVOST ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
187	Pierre MORIAUX ; 1/2 mencaudée de jardinage amazée qu'il occupe cy Mémoire			
188	Pierre DEVAILLY le Père ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, une mencaudée de terre qu'il occupe estimée Payera trois patards	3		3
189	Pierre DEBAILLIEUX ; une mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 12 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera trente six patards	36	1	16
190	Pierre DEMARCQ ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
191	Pierre BRICOUT ; 7 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
192	Jean SEVERIN ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
193	Jean Jacques DUBOIS ; 1/2 mencaudée de jardinage amazée mémoire plus, 3 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera neuf patards	9		9
194	Jean Charles DUQUESNE ; une mencaudée de jardin amazée mémoire, plus 6 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera dix huit patards	18		18
<i>Erreur fait par le greffier : 195 manquant</i>				
196	Philippe BAZIN ; 6 pintes de jardin amazée mémoire, 6 pintes de terre qu'il occupe estimées Payera deux patards	2		2
197	Charles GAILLIEZ ; une boittelée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
198	Jean DEGREMONT ; une pinte de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
199	Charles COURTIN ; 2 mencaudées de terre louées à Philippe BAZIN par bail du 9 novembre 1744 devant LEDUC moy. Payera quatre patards	4		4
200	La veuve Joseph BOULLIAUX ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 11 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera trente trois patards	33	1	13
201	Jean PINET ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 2 mencaudées de terre qu'il occupe estimées Payera six patards	6		6
202	Charles DUMOUTIER ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, une mencaudée 1/2 de terre qu'il occupe estimées Payera cinq patards	5		5
203	Nicolas HUTIN ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 2 mencaudées 1/2 de jardinage qu'il occupe estimées Payera neuf patards	9		9
204	Pierre COLLART ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 2 mencaudées 1/2 de jardinage qu'il occupe estimées Payera neuf patards	9		9
205	La veuve BRICOUT ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 1/2 mencaudée de terre qu'il occupe estimée Payera deux patards	2		2
206	Jean Baptiste DESTEUQ ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 1/2 mencaudée de jardin qu'il occupe estimée Payera deux patards	2		2
207	Jean DOFFEMONT ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
208	Marie Magdelaine LANGLET ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
209 et 210	M. de PREMONT ; un château jardin qu'il occupe mémoire, 150 mencaudées de bois qu'il fait valoir estimées produire suivant les adjudications la somme de 498 patards, sur quoi déduire 150 patards pour le gage et habillement du gardes cy 150 reste à imposer 348 Payera dix sept florins huit patards	348	17	8
211	M. de PREMONT ; 14 mencaudées de terre louées à Jacques AUBERT et autres par bail du 9 avril 1742 devant LEDUC m. 12 mencauds 2 pintes de bled évalués Payera trente deux patards	32	1	12
212	M. de PREMONT ; 4 mencaudées de terre louées à Louis HOCQUET par bail du 6 avril 1742 devant idem? moy. 2 mencauds de bled évalués Payera cinq patards	5		5
213	Le dit? Sieur? ; 5 mencaudées 3/4 de terre louées à Charles Louis DESTEUQ par bail du 9 février 1741 moy. 4 mencauds 3 boisseaux de bled évalués Payera douze patards	12		12
214	Le dit? Sieur? ; 21 mencaudées 1/4 de terre louées à Alexandre DELACOURT par bail du 7 février 1741 m. 21 mencauds 1/4 de bled évalués Payera cinquante cinq patards	55	2	15
215	Le dit? Sieur? ; 9 mencaudées de terre louées à Jacques DUBOIS par bail du 26 janvier 1741 m. 9 mencauds de bled évalués Payera vingt trois patards	23	1	3
216	Le dit S. de PREMONT ; 15 mencaudées 1/2 de terre louées à Jacques François PIETTRE par bail du 21 février 1740 m. 14 mencauds 1/2 de bled évaluée 38 patards et 124 patards de pot de vin ce qui fait pour la 9e partie 14 Payera cinquante deux patards	52	2	12

217	Le dit? Sieur? ; 15 mencaudées 1/2 de terre louées à Nicolas BLUE par bail du 11 février 1740 moy. 13 mencauds 1/4 de bled évalués 34 patards 120 patards de pot de vin ce qui fait pour la 9e partie la somme 13 Payera quarante sept patards	47	2	7
218	Le dit? Sieur? ; 15 mencaudées de terre qu'il fait valoir estimées attendu leurs mauvaises situations Payera trente patards	30	1	10
219	Le dit? Sieur? ; une dixene? qu'il fait valoir estimée faite de la portion congrue du sieur Curé cy Payera huit florins	160	8	
220	M. de PREMONT ; un moulin banal louée à par bail du 2 octobre 1747 moy. 280 mencauds de bled évalués 504 et 480 florins de pots de vin ce qui fait pour la 9e partie la somme de 53 sur quoi deduire le 1/4 ce qui fait la sommes de 139 plus 100 pour le garde moulin reste à imposer 318 Payera quinze patards dix huit patards	318	15	18
221	Le dit? Sieur? ; les rentes seigneuriales consistant suivant le cueilloir? en 43 razières 1/2 d'avoine évaluées 69-12, 7 chapons 1/2 estimées 3-15, et une poule estimée 3. Les droits casuels Payera trois florins quatorze patards	74	3	14
222	La veuve Albert HERMEAU ; une maison louée à Jean Baptiste CAPLET par bail du 17 octobre 1746 devant LEDUC m. Payera douze patards	12		12
223	Jean Jacques BELIER ; un jardin et heritage louée à la veuve Charles CONSTANTIN par bail du 24 mars 1743 m. Payera dix patards	10		10
224	Nicolas COLART ; 2 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
225	Pierre LAMONTAGNE ; 6 pintes de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
226	Pierre LONCHART ; 1/2 mencaudée de jardin amazée mémoire, 1/2 mencaudée de terre qu'il occupe estimée Payera deux patards	2		2
227	Jean RICHEZ ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
228	Charles PIETTE ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
229	Pierre DEVAILLY le Jeune ; 1/2 mencaudée de jardin amazée qu'il occupe cy Mémoire			
230	M. le Curé du dit Lieu ; les biens qui composent sa portion estimé étant du diocèse de Noyon Payera douze florins	240	12	
Le Revenu général des Biens-fonds imposés au présent Rolle se monte à la somme de quatre mille quatre cent quarante florins		4440 florins		
Et le Vingtième à payer pour la présente année mil sept cens cinquante cinq à celle de deux cent vingt deux florins		222 florins		

Revenantes toutes les Sommes contenues au présent Rolle, de ladite Paroisse de Prémont à celle de deux cent vingt deux florins au paiement de laquelle les y dénommées, leurs représentans ou ayans cause à quelque titre que ce soit, leurs Fermiers, Régisseurs, Locataires & autres Débiteurs seront contraints par les voyes ordinaires & accoutumées, comme pour les propres Deniers & Affaires de sa Majesté, entre les mais de préposé par de notre consementement pour en faire le recouvrement ; Sçavoir, pour le premier quartier, quinze jours après la remise du présent Rolle, & pour les trois autres quartiers dans les mois d'Avril, Juillet & Octobre de la présente Rolle, & pour les trois autres quartiers dans les moins d'Avril, Juillet & Octobre de la présente année ; lesquels quartiers seront payés par avance conformément à l'article XII. de l'Edit du mois de May 1749. pour lesdites Sommes être par ledit Préposé remises dans le même délai au Sr. Fouillet, commis à la Recette générale des Finances de cette Province.

Et après l'expiration des termes ci-dessus perscrits, faute par ledit Préposé de satisfaire à ladite Imposition entre les mains du Sr. Fouillet, Ordonnons que ledit Préposé sera contraint par les mêmes voyes au paiement du montant du présent Rolle par quartier, ainsi qu'il est énoncé ci-dessus, & à la diligence dudit Sr. Fouillet ; ce qui sera exécuté nonobstant oppositions ou appellations quelconques & sans préjudice d'icelles.

Fait à Lille le premier janvier 1755

Descaux? Descourt?
PAR MONSEINGEUR, Delafitte